



Mission régionale d'autorité environnementale  
Île-de-France

**Procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> février 2018  
de la MRAe d'Île-de-France**

Dûment convoquée par son président, la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) d'Île-de-France s'est réunie le 1<sup>er</sup> février 2018 à 14h00 dans les locaux de la DRIEE.

Présents: Paul Arnould, Christian Barthod, Nicole Gontier et Jean-Jacques Lafitte.

Etaient également présents : Judith Raoul-Duval (suppléante, sans voix délibérative) et Jean-Paul Le Divenah (suppléant, sans voix délibérative)

La MRAe a délibéré sur les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

### **1 – Approbation du PV de la réunion du 18 janvier 2018 :**

Etaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Christian Barthod, Nicole Gontier et Jean-Jacques Lafitte.

Le PV de la réunion du 18 janvier 2018 est approuvé.

### **2 – Délégations données pour des dossiers de cas par cas :**

Etaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Christian Barthod, Nicole Gontier et Jean-Jacques Lafitte.

Dans le cadre et les limites définis par la décision du 30 juin 2016 portant exercice de la délégation prévue à l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, et après délibération, délégation de compétence est donnée à :

Christian Barthod, président de la MRAe, pour les dossiers suivants :

Cas par cas documents d'urbanisme : Épinay-sous-Sénart (91) ;

Cas par cas autres plans et programmes : AVAP de Couilly-Pont-aux-Dames (77)

Nicole Gontier, pour le dossier suivant :

Cas par cas autres plans et programmes : PSMV<sup>1</sup> de Versailles (78) ;

### **3 – Retour sur les décisions prises depuis la dernière réunion du collège de la MRAe**

Christian Barthod et Nicole Gontier rendent compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant 6 décisions de cas par cas prises depuis la dernière réunion du collège de la MRAe, qui n'appellent pas de commentaires des autres membres de la MRAe.

### **4- Désignation d'un rapporteur pour un avis**

Etaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Christian Barthod, Nicole Gontier et Jean-Jacques Lafitte.

Désignation d'un rapporteur pour l'avis sur le PLU de Marcoussis (91), avec enjeu de niveau 2, à rapporter lors de la réunion MRAe du 29 mars 2018 : Paul Arnould ;

Désignation d'un rapporteur pour l'avis sur le PLU de Pontault-Combault (77), avec enjeu de niveau 2, à rapporter lors de la réunion MRAe du 29 mars 2018 : Jean-Paul Le Divenah ;

---

<sup>1</sup> Le plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) est un document d'urbanisme tenant lieu de plan local d'urbanisme (PLU) dans le périmètre du secteur sauvegardé.

---

## **5 – Délégation concernant l'avis sur le PLU de Mouroux (77), avec enjeu de niveau 2**

Dans le cadre et les limites définis par la décision du 30 juin 2016 portant exercice de la délégation prévue à l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, et après délibération, délégation de compétence est donnée à Christian Barthod pour l'avis concernant le PLU de Mouroux (77).

## **6 – Avis portant sur l'évaluation environnementale du projet de PLU de Palaiseau (91)**

Etaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Christian Barthod, Nicole Gontier et Jean-Jacques Lafitte.

Après délibération, l'avis concernant l'évaluation environnementale du projet de PLU de Palaiseau (91) est adopté.

## **7 – Avis portant sur l'évaluation environnementale du projet de PLU de Grosrouvre (78)**

Etaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Christian Barthod, Nicole Gontier et Jean-Jacques Lafitte.

Après délibération, l'avis concernant l'évaluation environnementale du projet de PLU de Grosrouvre (78) est adopté.

## **8 – Adoption du compte-rendu d'activité de la MRAe pour l'année 2017**

Etaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Christian Barthod, Nicole Gontier et Jean-Jacques Lafitte.

Après délibération, le compte-rendu d'activité de la MRAe pour l'année 2017 est adopté. Il sera rendu public et mis en ligne sur le site des MRAe.

## **9 – Retour sur les avis sur projets adoptés depuis la dernière réunion du collège de la MRAe**

Christian Barthod rend compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant 2 avis sur projets adoptés depuis la dernière réunion du collège de la MRAe, qui n'appellent pas de commentaires des autres membres de la MRAe.

## **10 – Gestion par la MRAe des avis sur projets**

Etaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Christian Barthod, Nicole Gontier et Jean-Jacques Lafitte.

Concernant les projets dont l'échéance pour rendre l'avis est proche, après délibération, la MRAe identifie comme relevant :

- d'un enjeu de niveau 2 : le dossier de l'épandage SIAAP (dans le département 77), rapporteur Christian Barthod ; le dossier de la ZAC Chapelle Charbon, à Paris (75), rapporteur Judith Raoul-Duval ; ces deux dossiers feront l'objet d'un avis délibéré lors de la réunion MRAe du 1<sup>er</sup> mars 2018 ; le dossier du parc éolien de la Croix en Brie (77) : après en avoir délibéré, la MRAe désigne Jean-Jacques Lafitte comme rapporteur et donne délégation de compétence à son président pour signer l'avis après consultation des membres de la MRAe et expression d'au moins un membre associé ; et le dossier de création d'un parc zoologique, à Crécy-la-Chapelle-Guérard (77) : après en avoir délibéré, la MRAe désigne Nicole Gontier comme rapporteur et donne délégation de compétence à son président pour signer l'avis après consultation des membres de la MRAe et expression d'au moins un membre associé ;
- d'un enjeu de niveau 1: le dossier de la réhabilitation du site la Grange le Roy, à Grisy-Suisnes (77) rapporteur Jean-Jacques Lafitte ; le dossier d'Agro Paris Tech, à Palaiseau (91), rapporteur Jean-Paul Le Divenah ; le dossier de la Tour des jardins de l'arche, à Nanterre (92), rapporteur Paul Arnould ;

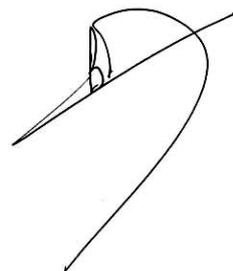
Pour tous ces dossiers de niveau 1, la MRAe donne délégation de compétence à son président pour adopter l'avis après échange avec le rapporteur ;

- d'un enjeu de niveau 0, le dossier du Secteur 5 V3 – ZAC des Docks, à Saint Ouen (93) ; le dossier de construction d'une école maternelle et élémentaire, à la Ville du Bois (77) ; le dossier d'un entrepôt logistique à Dammartin-en-Goële (77) ; le dossier de l'entrepôt ZAC Neuville 2, à Neuville-sur-Oise (95) ;

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h00

Fait à La Défense, le 1<sup>er</sup> février 2018

Le président de la MRAe, président de séance

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of fluid, overlapping loops and lines that form a stylized, abstract shape.

Christian Barthod